



**Centre Hospitalier Régional
Universitaire de Lille**

CENTRE DE FORMATION DES PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE

Sont déclarés admissibles à l'épreuve de sélection prévue à l'article 4 de l'arrêté du 02 août 2006 modifié, relatif à la formation conduisant au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière, les candidats suivants :

CIVILITE	NOM DE FAMILLE	NOM D'USAGE	Prénom Usuel
Monsieur	BECK		Jérôme
Monsieur	BENKADDOUR		Youssef
Madame	BUQUET		Mélanie
Monsieur	CAUDRELIER		Julien
Madame	CORCY		Marie
Madame	DAHLER	LAPORTE	Stéphanie-shamin
Madame	DELAMARE		Ludivine
Madame	DELÉPINE		Chloé
Madame	DUBUIS		Ophélie
Madame	DUPUIS		Ingrid
Madame	EL HILALI		Charifa
Monsieur	GIRAULT		Fabien
Madame	GUILBERT	WALLE	Isabelle
Madame	HUCK	BEAUD'HUY	Magali
Madame	JIMENEZ		Anaïs
Madame	LE TOHIC		Chloé
Madame	LEFEBVRE		Stéphanie
Madame	LEGRAND	PETIT	Audrey
Madame	MANGIN	CABY	Adeline
Madame	MARIDAT		Laurine
Madame	MUTEZ		Laura
Monsieur	NEAU		Wandrille
Madame	OLLIVIER		Coline
Madame	RANDOUR		Julie
Madame	SAVIARD		Aurélie
Madame	SIMON	MARTINET	Anne
Madame	WATFEH		Alice

Fait à Lille, le 04.05.2018

CHRU de LILLE - Institut Gernez Rieux
Centre de formation des préparateurs
en pharmacie hospitalière
2, Rue du Docteur Schweitzer
59037 LILLE Cedex

Le Président de jury :

Bruno LEFEVRE